



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE



Conferencia Nacional
de Gobernadores



CONAMM
Conferencia Nacional de
Municipios de México

DÉCLARATION POLITIQUE SUR L'ACTION EXTÉRIEURE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX FRANÇAIS ET MEXICAINS

PRÉAMBULE

En amont de la visite en France du Président des États-Unis du Mexique, Enrique Peña Nieto, qui doit avoir lieu du 14 au 16 juillet 2015, nous, représentants de gouvernements locaux français et mexicains, nous sommes réunis le 29 juin 2015 à l'occasion d'une rencontre de haut niveau au Palais des Congrès de Paris, dans le cadre du Forum de l'action internationale des collectivités, à l'invitation de Cités Unies France (CUF).

En notre qualité d'élus locaux des deux pays et de représentants de nos associations, nous avons adopté la déclaration suivante :

CONSIDÉRANTS

Rappelant que l'action extérieure de la France concerne 5 000 collectivités territoriales qui développent 13 000 projets de coopération avec près de 10 000 collectivités étrangères dans 147 pays, que la coopération franco-mexicaine concerne aujourd'hui 22 projets culturels, économiques et institutionnels, associant les entités locales de 15 collectivités locales françaises, principalement des communes et intercommunalités, et un nombre équivalent de partenaires mexicains, dans l'objectif d'échanger des valeurs communes et des expériences ;

Considérant que les liens d'amitié historiques entre la France et le Mexique se traduisent actuellement par le renforcement des relations dans le domaine de l'action extérieure et des échanges entre les gouvernements des entités fédérales et des communes du Mexique et les conseils régionaux, départementaux, les communes et leurs regroupements et intercommunalités de France, avec des résultats concrets au bénéfice du développement local dans les deux pays ;

Rappelant que le Président de la République française et le Président des États-Unis du Mexique décident d'inscrire les relations bilatérales dans le cadre d'une alliance stratégique contribuant à renforcer, en partant de l'échelle locale, les échanges économiques et la coopération dans les domaines de la culture, des sciences, des technologies, du développement durable, de l'économie bleue et de l'éducation, dans l'objectif d'intensifier ces synergies ;

Compte tenu du Programme franco-mexicain de coopération municipale signé en 1998 et du Deuxième Forum national sur les relations internationales des gouvernements locaux qui s'est tenu à León (Guanajuato) en 2007 et dont la France a été l'invité d'honneur ;

Soulignant que les premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine ont été organisées par la Communauté urbaine de Bordeaux, les 25 et 26 février 2012, avec pour objectif de renforcer les modèles de coopération existants entre des gouvernements locaux des deux pays et que

suite à ces Rencontres, Cités Unies France (CUF) a créé un Groupe-pays Mexique pour réunir les gouvernements locaux français désireux de développer leurs relations avec leurs homologues mexicains ;

Rappelant que dans le cadre de la visite d'État au Mexique du Président François Hollande les 10 et 11 avril 2014, le Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, M. Laurent Fabius, et le Ministre mexicain des Relations extérieures, M. José Antonio Meade, ont signé une Convention concernant l'appui de l'action extérieure des collectivités territoriales françaises et des États et des municipalités mexicaines ;

Reconnaissant les effets positifs des projets déjà mis en œuvre par les entités territoriales des deux pays dans le cadre du Fonds commun franco-mexicain en soutien à la coopération décentralisée lancé en 2011 par le Ministère français des Affaires étrangères et le Ministère mexicain des Relations extérieures ;

Considérant les progrès réalisés et les appels de l'Alliance euro-latino-américaine de coopération entre les villes (*Projet AL-LAs*) soutenue par le gouvernement de la ville de Mexico et Cités Unies France, ainsi que sept autres partenaires d'Europe et d'Amérique latine, pour faire reconnaître l'importance des relations internationales des gouvernements locaux et la nécessité de les institutionnaliser dans le cadre de politiques publiques ;

DISPOSITIONS

Nous appelons au renforcement et à la reconnaissance des mécanismes de coopération et de diplomatie des territoires pour apporter des solutions aux enjeux mondiaux actuels : enjeux environnementaux, économiques et sociaux, notamment dans la perspective de la COP21 qui se tiendra fin 2015 à Paris.

Nous souhaitons rappeler que les objectifs de la coopération franco-mexicaine au niveau local sont multiples et varient en fonction des partenaires impliqués : aide au développement économique, développement durable, valeurs démocratiques partagées, développement de synergies locales, valorisation et échange des bonnes pratiques.

Nous réaffirmons que l'internationalisation des gouvernements locaux constitue un moyen de favoriser le développement de chaque territoire et d'élever le niveau de vie de sa population et nous nous engageons à travailler en réseau pour influencer sur les agendas internationaux et pour construire un modèle de territoire plus inclusif et plus durable.

Nous souhaitons créer ainsi des vecteurs mutuels de promotion des territoires, de leurs habitants et de leurs expériences en mettant l'accent en particulier sur les échanges économiques et sur toute initiative susceptible de favoriser l'innovation.

Nous rappelons notre adhésion aux financements et à la mobilisation de ressources favorisant le dialogue international des autorités locales et leur autonomie à l'image du 1% eau (loi Oudin – Santini du 9 février 2005) ou son équivalent le 1% déchets solides, des mécanismes qui s'appuient sur l'expertise et l'expérience des collectivités territoriales.

Nous reconnaissons l'importance des mécanismes de coopération et de diplomatie des territoires pour apporter des solutions aux enjeux mondiaux actuels tels que la croissance urbaine, la désertification rurale, la raréfaction des ressources (notamment l'eau) et l'importance de la formation et de l'éducation à l'échelle locale.

Nous souhaitons renforcer les bonnes pratiques issues de ces coopérations et favorisées en particulier par le Fonds commun franco-mexicain, et leur donner une meilleure visibilité.

Pour y parvenir, nous déclarons être favorables au renforcement de la coordination entre les associations de gouvernements locaux à l'échelle locale grâce aux relations établies entre leurs organisations représentatives en France et au Mexique. Cela doit permettre d'offrir des moyens de communication et de coordination qui contribuent à la mise en place d'actions conjointes et de modèles de coopération entre gouvernements locaux français et mexicains.

Les gouvernements locaux français et mexicains se félicitent du projet de création au Mexique d'un Groupe « France » réunissant les entités fédérales et les communes mexicaines actives en matière de coopération avec la France dont les travaux seront complémentaires de ceux du Groupe-pays Mexique de Cités Unies France.

Nous exprimons notre volonté de travailler ensemble, dans le cadre de la coordination interinstitutionnelle entre le Groupe-pays Mexique et le Groupe France, à la mise en œuvre de positions et de projets communs au sein des instances internationales et dans les négociations mondiales.

Nous nous engageons à organiser périodiquement des Rencontres de la coopération décentralisée franco-mexicaine afin d'examiner, de renforcer et de donner un cap à court, moyen et long terme à la coopération entre la France et le Mexique au niveau local.

Nous réaffirmons notre détermination à continuer de renforcer le dialogue et la coopération institutionnelle avec nos ministères des Affaires étrangères respectifs en collaboration avec des agences de coopération internationale, l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) sous la conduite des ministères des Affaires étrangères respectifs, afin de créer plus d'opportunités de mise en relation à l'échelle locale.

Nous remettons la présente Déclaration politique aux Présidents des deux pays afin de réaffirmer au plus haut niveau notre volonté de coopération à l'échelle locale et de contribuer ainsi à la vision stratégique de la relation entre la France et le Mexique.

Nous ajoutons que la présente déclaration est le fruit d'un travail conjoint entre la France et le Mexique et nous espérons que de nombreux gouvernements locaux la signeront a posteriori.

Fait à Paris (France) le vingt-neuf juin 2015, en langues française et espagnole, les deux textes faisant également foi.



M. Jean-Paul Bachy, Président du Conseil régional Champagne-Ardenne et Président de la Commission affaires internationales et coopération décentralisée de l'Association des régions de France (ARF)

Dr. Eruviel Ávila Villegas, Gouverneur constitutionnel de l'État de Mexico et Coordinateur de la Commission affaires internationales de la Conférence Nationale des Gouverneurs (CONAGO)

M. Yves Krattinger, Président du Conseil départemental de la Haute-Saône

Lic. Roberto Borge Angulo, Gouverneur Constitutionnel de l'État de Quintana Roo

M. Fortuné Pellicano, Conseiller de la Métropole, Brest Métropole

Dr. Jorge Morales Barud, Maire de Cuernavaca et Président de la Conférence Nationale des Communes du Mexique (CONAMM)

M. Éric Provost, Conseiller de Saint-Nazaire et Vice-Président de La CARENE

Lic. Rubén Moreira Valdez, Gouverneur Constitutionnel de l'État de Coahuila

M. Michel Vauzelle, Président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lic. Graco Ramírez Garrido Abreu, Gouverneur Constitutionnel de l'État de Morelos

M. Michel Vernejoul, Maire de Martignas-sur-Jalle, conseiller délégué en charge des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée à Bordeaux Métropole

Lic. Mariano González Zarur, Gouverneur Constitutionnel de l'État de Tlaxcala, Président de la Conférence Nationale des Gouverneurs (CONAGO)